

Compte-rendu du 3ème conseil d'école

jeudi 23 juin 2016 – de 17h30 à 20h30

Membres du conseil

Présents :

- Mairie : M. DECOURTRAY (adjoint), M. DEBRUX (cons. périscolaire)
- parents d'élèves : Mme GOSSEAU, Mme DEBRUX
- enseignants : Mme SAUDRY, Mme LONZA, M. LESAGE, M. ROLET
- nouvelles ATSEM: Mme DELLE-CASE, Mme ROUSELLE

Excusés : M. le Maire, M. JUMIAUX (DDEN), Mme COURTOIS (parent)

* * * * *

Avant de commencer, M. DECOURTRAY rappelle que M. le Maire souhaiterait être concerté pour le choix des dates de conseil et que l'invitation lui parvienne suffisamment tôt. Il est décidé que, dès le début d'année, lorsque les dates de réunions seront prises par l'équipe enseignante, M. le Maire sera contacté pour s'assurer de ses disponibilités. La secrétaire de l'école veillera à rappeler les différentes dates aux personnes concernées.

M. Decourtray explique également qu'il faudrait que les sorties scolaires soient indiquées en mairie suffisamment tôt pour décommander les repas de cantine. Une majorité de membres du conseil considère que ce sont les familles qui doivent prendre leurs dispositions sur ce point. Une information sera donnée aux familles quant à cette question.

Enfin, les enseignants doivent prévenir la mairie s'ils souhaitent utiliser la salle des fêtes, en particulier dans le cadre d'activités culinaires.

M. Rolet explique qu'une grande partie du conseil sera consacré aux échanges sur le projet pédagogique de l'école durant le temps scolaire et périscolaire.

1. Effectifs pour la rentrée

La période d'inscriptions publiée dans le bulletin municipal a permis de faciliter l'accueil des familles souhaitant avoir des renseignements sur l'école et y inscrire leur enfant. Néanmoins, plusieurs familles se sont présentées au-delà des dates fixées, rendant compliquée la constitution de la classe maternelle.

Nous avons limité le nombre de Tout-Petits (2).

Après une rencontre « administrative », une pochette a été prévue et sera transmise afin que chaque famille puisse préparer au mieux la rentrée de son enfant. Dans leur courrier, les familles auront les informations concernant le fonctionnement de l'école (avec rappel du calendrier et des horaires...), la fiche de renseignements, une lettre de l'enseignant accueillant l'enfant.

Pour la rentrée nous prévoyons des effectifs de 71 ou 72 élèves, soit une progression de 6 ou 7 élèves. Mais nous avons dû refuser l'admission en TPS de 6 élèves.

2. Organisation pédagogique de l'école, répartition des élèves

Répartition des élèves prévue pour la rentrée 2016 :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CE2	CM1	CM2
2	7	8	11à 12	6	10	3	5	12	7
28 à 29				19			24		
Classe de Mme Lonza				Cl. de M. ROLET			Classe de M. LESAGE		

La répartition respecte la demande de l'Inspecteur d'essayer de former des classes de CP/CE1 peu chargées. Reste le problème de la charge de la classe maternelle. Les inscriptions de dernière minute ont compliqué les choses. L'accueil des TPS sera à discuter pour les années à venir.

3. Discussion du Projet pédagogique de territoire

Depuis quelques années, avec la réforme de l'école et l'application des nouveaux rythmes, école et mairie travaillent étroitement pour la mise en place des activités scolaires et périscolaires. Cette collaboration pourrait être renforcée.

Le but est multiple:

- améliorer le vivre ensemble en faisant diminuer les situations sources de conflits, mettre chacun (adulte comme enfant) en situation de responsabilité vis à vis de son activité et vis à vis des autres.
- améliorer l'investissement au travail.

Les enfants responsables pourraient avoir plus de possibilités d'activités, mais pour chacune le cadre doit être très strict.

Il faudra régulièrement durant l'année faire le point sur le dispositif. *Comment chacun se sent dans ses fonctions ? Quelles sont nos réussites, nos difficultés ? Comment y remédier ?*

Nous proposons de travailler à partir des lieux de l'école. Dans un même lieu, les usagers ne peuvent pas avoir des comportements diamétralement opposés. Enseignants et autres adultes doivent participer d'un même projet éducatif. Les enfants doivent adopter une même attitude.

Un lieu = une attitude claire des usagers (adultes comme enfants)

Pour tous les lieux, un principe doit s'appliquer. On laisse un lieu tel qu'il était avant que l'on démarre son activité. Le principe d'ordre doit petit à petit être intégré par tous. Cela doit s'appliquer partout, par tous, et tout le temps. *J'utilise un matériel, je le remets à sa place. Je vais aux toilettes, je les laisse propre. Je mange, je participe à débarrasser...*

● les classes : une "règle d'or" a été décidée, notamment pour les 2 classes à l'étage. Le travail doit se faire dans le silence. Les enseignants, en premier lieu, doivent adopter le chuchotement dès que cela est possible. C'est par l'exemple que le volume sonore de la classe pourra diminuer. Le but est d'atteindre un climat de classe plus reposant et propice aux apprentissages et moins fatiguant pour tous. Tous les intervenants dans les classes devront adopter ce même principe. Les salles de classes peuvent servir aux activités périscolaires, y compris certains matériels pédagogiques, à condition que les activités proposées soient compatibles avec cette règle d'or.

● la salle de motricité : c'est une pièce qui montre qu'un usage partagé du matériel et des locaux est possible. Cela nous encourage dans notre projet.

● la garderie : il nous semble avant tout primordial que le lieu reste calme. On ne court pas, on parle bas. On s'assoit pour faire une activité. La médiathèque pourrait mettre à disposition une caisse de livres renouvelés régulièrement. La télévision peut fonctionner, mais avec un volume sonore bas. Il faudrait évaluer la possibilité pour des enfants de jouer dehors tout en assurant une surveillance acceptable. Le portail devrait rester fermé en permanence.

● la salle des fêtes : ce lieu est essentiellement utilisé pour la restauration scolaire. Quelques règles de fonctionnement sont envisagées:

- Les personnels mangent à table, avec les enfants, de façon à rappeler le contexte familial. Là encore, par l'exemple, les adultes peuvent aider les enfants à adopter une meilleure attitude (goûter à tout, ne pas utiliser son téléphone, parler bas...).

- Une fois le repas terminé, chacun participe à débarrasser sa table. Les 3 personnels présents se répartissent: un reste dans la salle pour "animer" les jeux et activités calmes sur tables, un sort systématiquement avec les élèves voulant "se défouler" ou ne sachant pas rester calme dans la salle, un personnel gère la vaisselle avec quelques élèves volontaires.

- M. Lesage pourra continuer d'accueillir ses élèves dans la classe pour des activités calmes et autonomes. M. Rolet le fera également autour d'une activité de perles à repasser. Les enseignants pourraient éventuellement partager le repas avec les élèves pour aider à installer le climat calme recherché.

● la cour : le maintien des lieux propres pourrait passer par des activités pédagogiques. *ex: évaluation de la quantité de déchets produite par les élèves avec relève et pesée des poubelles...*

Pour la sécurité des élèves, il semble raisonnable d'interdire l'utilisation des vélos dans la cour. Les trottinettes pourraient être tolérées.

● le jardin : ouvert durant le temps scolaire, fermé les week-ends.

La règle à respecter par les élèves : on ne touche aux plantes qu'en présence d'un adulte.

● le préau : une chance, car cela offre en abri pour toutes les conditions climatiques.

● la médiathèque : comme les classes, c'est un lieu de travail. Il faut donc maintenir le calme. Il faudra renforcer les situations de recherche.

Ces dispositions, audacieuses et modestes, devront amener des résultats chez les enfants. Il faudra assez vite (après un mois?) commencer à les évaluer.

Lors de la journée de pré-rentrée, les enseignants consacreront un peu de leur temps aux nouvelles ATSEM pour les aider dans la préparation de leurs activités périscolaires.

4. Coopérative de l'école

La coopérative de l'école présente pour l'instant un solde d'environ 8500€.

Nous n'avons donc pas sollicité les familles pour les différentes sorties, en dehors de l'opération chocolats et de la vente des photographies de classe.

Rmq: le budget de la classe de neige approche de l'équilibre (-172€).

Nous nous réjouissons de l'investissement des parents dans la vie de la coopérative. Au-delà de l'importance de récolter de l'argent, c'est surtout le côté communautaire de la structure qui progresse.

5. Bilan des actions et projets menés (abordé très rapidement)

Cycle 1: projet d'accueil de parents

Sortie à Raismes, réussie malgré le temps d'averses.

Cycle 2: présentations hebdomadaires du travail aux familles

Petite randonnée et sortie de fin d'année au Favril.

Cycle 3: sortie au fort Leveau

6. Projets pédagogiques pour l'année à venir

Accueil de Madame Lonza, en remplacement de Mme Saudry dans la classe maternelle.

Mise en place des nouveaux programmes.

M. Rolet envisage peut-être de faire une classe verte (à Gussignies?).

M. Debrux explique qu'il va y avoir des changements dans les activités proposées en périscolaire.

M. Decourtray précise également que la garderie de l'école fermera certainement à 18h à partir de la rentrée.